

**FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
ALLIANZ PRUDENCE**

---

Société de gestion : ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FRANCE  
20, rue Le Peletier 75009 PARIS

Dépositaire : SOCIETE GENERALE  
29, boulevard Haussmann 75009 PARIS

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2010

# FONDS COMMUN DE PLACEMENT

## ALLIANZ PRUDENCE

---

Aux porteurs de parts,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision du Conseil d'Administration de la Société de gestion de votre Fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010, sur :

- ♦ le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement ALLIANZ PRUDENCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ♦ la justification de nos appréciations ;
- ♦ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion de votre Fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels ; s'agissant d'un OPCVM, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds à la fin de cet exercice.



## **II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'OPCVM et exposés dans les "*Règles et méthodes comptables*" de l'Annexe, nous nous sommes notamment assurés de la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour la valorisation des instruments financiers en portefeuille. De plus, nous avons contrôlé l'existence desdits instruments.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Fonds établi par sa Société de gestion, et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 8 Avril 2011

### **LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**

SOCIETE FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE  
ET D'ETUDES ECONOMIQUES PAUL BRUNIER

(S.F.P.B.)



Hervé LE TOHIC



## Bilan actif au 31/12/2010 en EUR

	31/12/2010	31/12/2009
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	-	-
<b>DEPOTS</b>	-	-
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>85 104 546,29</b>	<b>118 909 940,67</b>
. Actions et valeurs assimilées	-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>	-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>	-	-
. Obligations et valeurs assimilées	-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>	-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>	-	-
. Titres de créances	<b>11 218 501,96</b>	<b>47 454 197,57</b>
<i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>	<i>11 218 501,96</i>	<i>47 454 197,57</i>
. Titres de créances négociables	<i>11 218 501,96</i>	<i>47 454 197,57</i>
. Autres titres de créances	-	-
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>	-	-
. Organismes de placement collectif	<b>73 886 044,33</b>	<b>71 455 743,10</b>
<i>OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale</i>	<i>73 886 044,33</i>	<i>71 455 743,10</i>
<i>OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT</i>	-	-
<i>Fonds d'investissement et FCC cotés</i>	-	-
<i>Fonds d'investissement et FCC non cotés</i>	-	-
. Opérations temporaires sur titres	-	-
<i>Créances représentatives de titres reçus en pension</i>	-	-
<i>Créances représentatives de titres prêtés</i>	-	-
<i>Titres empruntés</i>	-	-
<i>Titres donnés en pension</i>	-	-
<i>Autres opérations temporaires</i>	-	-
. Instruments financiers à terme	-	-
<i>Opérations sur un marché réglementé ou assimilé</i>	-	-
<i>Autres opérations</i>	-	-
. Autres instruments financiers	-	-
<b>CREANCES</b>	-	-
. Opérations de change à terme de devises	-	-
. Autres	-	-
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>816,19</b>	-
. Liquidités	<b>816,19</b>	-
<b>Total de l'ACTIF</b>	<b>85 105 362,48</b>	<b>118 909 940,67</b>

Société Fiduciaire Paul Brunier  
S. F. P. B.  
8, Rue Montalivet  
75008 PARIS

## *Bilan passif au 31/12/2010 en EUR*

	31/12/2010	31/12/2009
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
. Capital	85 074 719,96	118 374 672,00
. Report à nouveau	-	-
. Résultat	4 351,10	385 084,42
<b>Total des CAPITAUX PROPRES (ACTIF NET)</b>	<b>85 079 071,06</b>	<b>118 759 756,42</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
. Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
. Opérations temporaires sur titres	-	-
<i>Dettes représentatives de titres donnés en pension</i>	-	-
<i>Dettes représentatives de titres empruntés</i>	-	-
<i>Autres opérations temporaires</i>	-	-
. Instruments financiers à terme	-	-
<i>Opérations sur un marché réglementé ou assimilé</i>	-	-
<i>Autres opérations</i>	-	-
<b>DETTES</b>	<b>26 291,42</b>	<b>27 903,73</b>
. Opérations de change à terme de devises	-	-
. Autres	26 291,42	27 903,73
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	-	<b>122 280,52</b>
. Concours bancaires courants	-	122 280,52
. Emprunts	-	-
<b>Total du PASSIF</b>	<b>85 105 362,48</b>	<b>118 909 940,67</b>

Société Fiduciaire Paul Brunier  
**S. F. P. B.**  
 8, Rue Montalivet  
 75008 PARIS

## *Hors-bilan au 31/12/2010 en EUR*

---

	31/12/2010	31/12/2009
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres Engagements		
Autres Opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres Engagements		

Société Fiduciaire Paul Brunier  
S. F. P. B.  
8, Rue Montalivet  
75008 PARIS

## Compte de résultat au 31/12/2010 en EUR

	31/12/2010	31/12/2009
<b>PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES</b>		
. Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
. Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
. Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
. Produits sur titres de créances	255 414,92	975 531,79
. Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
. Produits sur instruments financiers à terme	-	-
. Autres produits financiers	-	-
<b>TOTAL (1)</b>	<b>255 414,92</b>	<b>975 531,79</b>
<b>CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES</b>		
. Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
. Charges sur instruments financiers à terme	-	-
. Charges sur dettes financières	-399,27	-372,43
. Autres charges financières	-	-
<b>TOTAL (2)</b>	<b>-399,27</b>	<b>-372,43</b>
<b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (1-2)</b>	<b>255 015,65</b>	<b>975 159,36</b>
Autres produits (3)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	-243 708,56	-460 273,44
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (1-2+3-4)</b>	<b>11 307,09</b>	<b>514 885,92</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-6 955,99	-129 801,50
Acomptes versés au titre de l'exercice (6)	-	-
<b>RESULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + ou - 5 - 6)</b>	<b>4 351,10</b>	<b>385 084,42</b>

Société Fiduciaire Paul Brunier  
S. F. P. B.  
8, Rue Montalivet  
75008 PARIS

## 1. Règles et méthodes comptables

### 1.1. Texte appliqué

L'OPCVM s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement du comité de la réglementation comptable n° 2003-02 du 2 octobre 2003 relatif au plan comptable des OPCVM, modifié par le règlement CRC n°2005-07 du 3 novembre 2005.

### 1.2. Indication et justification de dérogations

#### 1.2.1 Aux hypothèses de base sur lesquelles est normalement fondée l'élaboration des documents de synthèse

Néant.

#### 1.2.2 Aux règles générales d'établissement et de présentation des documents de synthèse, notamment à la dérogation sur la durée de l'exercice

Néant.

### 1.3. Méthodes d'évaluation et de comptabilisation

#### 1.3.1. Méthodes d'évaluation

Le calcul de la valeur liquidative est effectué en tenant compte des méthodes d'évaluation précisées ci-dessous.

##### 1.3.1.1. Instruments financiers et instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé

###### *Actions et valeurs assimilées*

Les actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé français ou étranger sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour ou du dernier cours connu, quelle que soit la place de cotation.

###### *Titres de créances et instruments du marché monétaire*

Les obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé français ou étranger sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour ou du dernier cours connu, quelle que soit la place de cotation.

Certains titres obligataires peuvent être évalués à partir de prix fournis quotidiennement par des contributeurs actifs sur ce marché (relevés sur pages Bloomberg), permettant une valorisation au plus près du marché.

Les titres de créances sont évalués à la valeur actuelle.

En l'absence de transactions significatives, une méthode actuarielle est appliquée en retenant le taux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur. Les taux de référence sont les suivants :

- ✓ titres de créances à plus d'un an : taux des BTAN
- ✓ titres de créances à moins d'un an : taux EURIBOR

Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission inférieure ou égale à trois mois sont évalués en étalant linéairement sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. En application du principe de prudence, ces évaluations sont corrigées du risque émetteur.

Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission supérieure à trois mois mais dont la durée résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués en étalant linéairement sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. En application du principe de prudence, ces évaluations sont corrigées du risque émetteur.

###### *Parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement*

Les parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement négociés sur un marché réglementé sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour ou du dernier cours connu.

#### *Instruments financiers à terme et dérivés*

Les contrats à terme fermes sont valorisés au cours de compensation du jour.

Les contrats à terme conditionnels sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### *Instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté*

Les Instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté ou qui n'ont pas fait l'objet de cotation le jour d'établissement de la valeur liquidative sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

### 1.3.1.2. Instruments financiers et instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé

#### *Actions et valeurs assimilées*

Les actions et valeurs assimilées sont évaluées à leur valeur actuelle.

#### *Titres de créances et instruments du marché monétaire*

Les titres de créances sont évalués à la valeur actuelle.

#### *Parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement*

Les parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement sont évaluées sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

#### *Instruments financiers à terme et dérivés*

##### ✓ Contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises

Les contrats d'échange sont valorisés à leur valeur actuelle par actualisation des flux futurs, à l'exception, en l'absence de sensibilité particulière aux risques de marché, des contrats d'échange d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois. En application du principe de prudence, ces estimations sont corrigées du risque de contrepartie.

##### ✓ Contrats d'échange financiers adossés

L'instrument financier et le contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises associé, composant un échange financier adossé, font l'objet d'une évaluation globale.

##### ✓ Contrats d'échange de dividendes ou de performance

Les contrats d'échange sont valorisés à leur valeur actuelle, hors indemnités de résiliation éventuelles, par recours à des modèles financiers : valeur mathématique intrinsèque ou autres modèles utilisant des calculs ou des paramètres faisant place à l'anticipation.

#### *Opérations à terme de devises*

Les créances pour les achats à terme de devises et les dettes pour les ventes à terme de devises sont évaluées au cours du terme du jour de l'évaluation.

#### *Dérivés de crédit*

Les crédits default swaps (CDS) sont valorisés à leur valeur actuelle. En application du principe de prudence, ces estimations sont corrigées du risque de contrepartie.

### 1.3.1.3. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

#### *Prêts de titres*

Les créances représentatives des titres prêtés sont évaluées à la valeur de marché des titres concernés, majorée de la rémunération du prêt calculée prorata temporis.

#### *Emprunts de titres*

Les titres empruntés, ainsi que les dettes représentatives des titres empruntés, sont évalués à la valeur de marché des titres concernés, majorée, en ce qui concerne la dette, de la rémunération de l'emprunt calculée prorata temporis.

#### *Prises en pension livrée*

Les créances représentatives des titres reçus en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée de la rémunération à recevoir calculée prorata temporis.

Les prises en pension à taux fixe, non résiliables à tout moment sans coût ni pénalités pour l'OPCVM, d'une échéance supérieure à trois mois, sont évaluées à la valeur actuelle du contrat.

#### *Mises en pension livrée*

Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché et les dettes représentatives des titres donnés en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée de la rémunération à payer calculée prorata temporis.

Pour les mises en pension à taux fixe, non résiliables à tout moment sans coût ni pénalités pour l'OPCVM, d'une échéance supérieure à trois mois, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont évaluées à la valeur actuelle du contrat.

### 1.3.1.4. Dépôts et Emprunts

#### *Dépôts à terme*

Les dépôts à terme sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat. En application du principe de prudence, cette valorisation est corrigée du risque de défaillance de la contrepartie.

#### *Emprunts d'espèces*

Les emprunts d'espèces sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat.

### 1.3.1.5. Actifs et passifs en devises

La devise de référence de la comptabilité est l'EURO.

Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence comptable sont évalués au cours de change du jour à Paris, publié par l'AFG.

## 1.3.2. Méthodes de comptabilisation

### 1.3.2.1. Mode de comptabilisation des produits des dépôts et instruments financiers à revenu fixe :

Enregistrement au compte de résultat lors de leur encaissement (méthode coupon encaissé).

### 1.3.2.2. Mode d'enregistrement des frais d'acquisitions et de cessions des instruments financiers :

Les opérations en portefeuille sont comptabilisées au prix d'acquisition ou de cession frais exclus.

### 1.3.2.3. Mode de calcul des frais de fonctionnement et de gestion fixes et frais variables :

Les frais de fonctionnement et de gestion fixes recouvrent l'ensemble des charges et notamment : Gestion financière, gestion administrative et comptable, frais du dépositaire, frais d'audit, frais juridiques, frais d'enregistrement, cotisations AMF, cotisations à une association professionnelle, frais de distribution. Ces frais n'incluent pas les frais de négociation.

Les dotations aux frais de fonctionnement et de gestion fixes sont enregistrées en charge à chaque valeur liquidative.

Les dotations aux frais de gestion fixes sont calculées par application d'un taux à l'actif net moyen et/ou sur la base d'un montant de frais prévisionnels.

**1.4. Changement de méthode ou de réglementation**

Néant.

**1.5. Changements soumis à l'information particulière des porteurs**

Néant.

**1.6. Changements d'estimation et changements de modalités d'application**

Néant.

**1.7. Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice**

Néant.

**1.8. Droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts**

Néant.

Société Fiduciaire Paul Brunier

S. F. P. B.

8, Rue Montalivet

75008 PARIS

## 2. Evolution de l'actif net

	31/12/2010	31/12/2009
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>118 759 756,42</b>	<b>150 145 218,22</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	4 676 995,33	20 321 987,32
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-38 706 153,84	-53 055 642,97
Plus values réalisées sur dépôts et instruments financiers	341 085,83	1 632 696,49
Moins values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	-1 231,91
Plus values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-514,34	-718,07
Différences de change	-2,33	33,27
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-3 403,10	-797 471,85
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>239 451,12</i>	<i>242 854,22</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-242 854,22</i>	<i>-1 040 326,07</i>
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	11 307,09	514 885,92
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>85 079 071,06</b>	<b>118 759 756,42</b>

Société Fiduciaire Paul Brunier  
S. F. P. B.  
8, Rue Montalivet  
75008 PARIS

### 3. Compléments d'information

#### 3.1 Ventilation des instruments financiers par nature juridique

	Montant	%
<b>. Actif</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
Titres de créances		
Certificats de depot	11 218 501,96	13,19
<b>. Passif</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
<b>. Hors-bilan</b>		
Opérations de couverture		
Autres Opérations		

#### 3.2 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>. Actif</b>								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	11 218 501,96	13,19	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	816,19	-
<b>. Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>. Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

### 3.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>. Actif</b>										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	11 218 501,96	13,19	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	816,19	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>. Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>. Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

### 3.4 Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N	%
<b>. Actif</b>								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>. Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>. Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

### 3.5 Ventilation par nature des postes créances et dettes

Nature de débit/crédit		31/12/2010
<b>. Total des créances</b>		
<hr/>		
Dettes	Frais de gestion	26 291,42
<b>. Total des dettes</b>		<b>26 291,42</b>

### 3.6 Capitaux propres : souscriptions et rachats

	En montant	Nombre de parts
. Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	4 676 995,33	19 916
. Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-38 706 153,84	-164 875
. Solde net des Souscriptions Rachats	-34 029 158,51	-144 959
. Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice		361 512

. Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	-
Montant des commissions de souscription perçues	-
Montant des commissions de rachat perçues	-
. Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	-
Montant des commissions de souscription rétrocedées	-
Montant des commissions de rachat rétrocedées	-
. Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Montant des commissions de souscription acquises	-
Montant des commissions de rachat acquises	-

### 3.7 Frais de gestion

	31/12/2010
Rémunération du commissaire aux comptes	6 775,34
Rémunération du dépositaire	8 079,37
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	228 853,85
Montant des rétrocessions de frais de gestion perçues au titre des OPCVM détenus	-
Pourcentage de frais de gestion fixes par rapport à l'actif net (sur la durée de l'exercice : de 365 jours)	0,25 %
Pourcentage de rétrocessions de frais de gestion fixes par rapport à l'actif net	- %

### 3.8 Engagements reçus et donnés

Néant.

### 3.9 Autres informations

#### Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2010
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

#### Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2010
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-

#### Instruments financiers émis par la société de gestion ou les entités de son groupe

	31/12/2010
Actions	-
Obligations	-
Titres de créances	-
OPC	73 886 044,33
Instruments financiers à terme	-
<b>Total des instruments financiers du groupe</b>	<b>73 886 044,33</b>

### 3.10 Tableau d'affectation du résultat

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant total	Montant unitaire	Crédit d'impôt total	Crédit d'impôt unitaire
------	---------------	------------------	----------------------	-------------------------

Total acomptes - - - -

	31/12/2010	31/12/2009
--	------------	------------

**. Sommes restant à affecter**

Report à nouveau - -  
Résultat 4 351,10 385 084,42

**TOTAL 4 351,10 385 084,42**

**. Affectation**

Distribution - -  
Report à nouveau de l'exercice - -  
Capitalisation 4 351,10 385 084,42

**TOTAL 4 351,10 385 084,42**

**. Informations relatives aux actions ou parts**

Nombre d'actions ou de parts 361 512 506 471

**Crédits d'impôt**

. Crédits d'impôt - -

Société Fiduciaire Paul Brunier  
S. F. P. B.  
8, Rue Montalivet  
75008 PARIS

### 3.11 Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPCVM au cours des cinq derniers exercices

	29/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010
<b>Actif net</b>					
en EUR	36 818 927,91	59 625 690,63	150 145 218,22	118 759 756,42	85 079 071,06
<b>Nombre de titres</b>					
Titre C	170 907	266 868	646 078	506 471	361 512
<b>Valeur liquidative unitaire</b>					
Titre C EUR	215,43	223,42	232,39	234,48	235,34
<b>Capitalisation unitaire</b>					
en EUR	0,39	2,43	3,16	0,76	0,01

Société Fiduciaire Paul Brunier  
**S. F. P. B.**  
 8, Rue Montalivet  
 75008 PARIS

## 3.12 Inventaire

Libellé	Devise	Quantité	Évaluation	% Actif Net
<b>II - TITRES DE CREANCES</b>				
Titres de creances negociés sur un marche regl. ou assimilé				
CNATIO OIS 14/01/11	EUR	4 000 000	4 010 780,84	4,71
CMOCA OIS 06/01/11	EUR	4 000 000	4 007 482,00	4,72
DEXIA OIS 31/03/11	EUR	3 200 000	3 200 239,12	3,76
<b>TOTAL Titres de creances negociés sur un marche regl. ou assimilé</b>			<b>11 218 501,96</b>	<b>13,19</b>
<b>TOTAL II - TITRES DE CREANCES</b>			<b>11 218 501,96</b>	<b>13,19</b>
<b>III - TITRES D'OPC</b>				
OPCVM Français a vocation generale hors européens coordonnés				
ALLIANZ EURO LIQUIDITY	EUR	312,9	32 729 584,06	38,47
ALLIANZ EURO OBLIG CT ISR	EUR	1 496,55	15 042 886,60	17,68
<b>TOTAL OPCVM Français a vocation generale hors européens coordonnés</b>			<b>47 772 470,66</b>	<b>56,15</b>
OPCVM européens coordonnés et assimilables				
ALLIANZ SECURICASH SRI	EUR	218,465	26 113 573,67	30,69
<b>TOTAL OPCVM européens coordonnés et assimilables</b>			<b>26 113 573,67</b>	<b>30,69</b>
<b>TOTAL III - TITRES D'OPC</b>			<b>73 886 044,33</b>	<b>86,84</b>
<b>VII - TRESORERIE</b>				
Dettes et creances				
Frais hcc	EUR	-6 775,34	-6 775,34	-0,01
Frais dépositaire	EUR	-1 864,05	-1 864,05	-
Frais de gest. fixe	EUR	-17 652,03	-17 652,03	-0,02
<b>TOTAL Dettes et creances</b>			<b>-26 291,42</b>	<b>-0,03</b>
Avoirs				
SGE à vue	EUR	824,4	816,19	-
<b>TOTAL Avoirs</b>			<b>816,19</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL VII - TRESORERIE</b>			<b>-25 475,23</b>	<b>-0,03</b>

Société Fiduciaire Paul Brunier  
S. F. P. E.  
8, Rue Montalivet  
75008 PARIS